

District de la Creuse

Siège social :

17 Rue Jean Bussière
Z.I. Cher du Prat
23000 GUERET

Accueil :

Guillaume LACAN
Véronique CHANUDET
Tél. : 05.55.52.09.85

Cellule Technique :

Florian SICOT
Baptiste RIBES

Site et E-mail :

Site : <http://foot23.fff.fr>
E-mail : district@foot23.fff.fr

Horaires d'ouverture des Bureaux

Lundi, Mardi : 8h-12h et 13h-17h
Mercredi : 8h-12h
Jeudi, Vendredi : 8h-12h et 13h-17h

Agenda

Jeudi 28 septembre 2023 :

- 18h30 : Commission de Discipline
(sous réserve)

Lundi 2 octobre 2023 :

- 18h30 : Commission d'Arbitrage

Sommaire

Page 2 : convocation réunion

Pages 2 à 6 : PV des Commissions du Statut de l'Arbitre, de Gestion des Compétitions, des Statuts et Règlements

Pages 7 à 10 : bordereau rencontres

Pages 11 et 12 : désignations officiels

Pages 13 à 19 : informations diverses

RETOUR SUR LES RESULTATS EN COUPES

Coupe de France : 4 clubs creusois seront encore en lice au 4^{ème} tour.

Les équipes de l'**ES Guérétoise**, **Boussac** (aux penaltys) et **Gouzon Avenir** ont fait respecter la hiérarchie en s'imposant face à des équipes de niveau inférieur, respectivement D2, R3 et D1.

L'exploit creusois est pour **Auzances** (D1), tombeur de Tulle, pensionnaire de R2, dans une ambiance des grands soirs au stade Paul Vozelle.

Malheureusement, les équipes de **St Sulpice le Guérétois** et **Bourganeuf** quittent la Coupe de France au 3^{ème} tour, éliminées par des clubs hauts-viennois.

Coupe de Nouvelle Aquitaine : 9 rescapés sur les 20 engagés à ce premier tour.

Premier tour difficile pour nos représentants.

Si l'**ESM La Souterraine**, **Ste Feyre**, **St Agnant de Versillat** (par forfait) et **Aubusson** ont su s'imposer en terres non creusoises, ces dernières auront été fatales à **Peyrat la Nonière** (aux penaltys), **Bénévent-Marsac**, **Lussat**, **Ahun**, **St Dizier-Leyrenne** et **Chambon**.

A domicile, **St Sébastien-Azérables** s'est qualifié, alors que **Bord St Georges** s'est incliné.

Les autres rencontres, creuso-creusoises, ont vu les qualifications d'**Evau-Budelière**, **Dun-Naillat**, **Jarnages-Parsac** et **Mérinchal**, au détriment respectivement des équipes de **Mainsat-Sannat**, **St Fiel**, **St Vaury** et **La Courtine-Crocq-La Villeneuve**.

Nos qualifiés de ces deux compétitions connaîtront leurs adversaires pour le prochain tour en début de semaine.

FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE

La prochaine formation initiale en arbitrage prévue en Creuse aura lieu les **SAMEDI 7 et DIMANCHE 8 OCTOBRE 2023 à Guéret**.

Inscriptions via le lien ci-après : [FORMATIONS D'ARBITRES – maLFNA.fr](http://maLFNA.fr)



COMMISSION D'ARBITRAGE

CONVOCATION

Destinataires : Mme LABETOULLE, MM. WAILLIEZ, CHANUDET, CHRISTY, COLLIN, DEFRENEIX, LALANDE, MONDON R., MONDON Th., OVAN, PETIT-PIERRE, VILLATTE.

Pour information : M. AUBLANC.

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion de la **COMMISSION D'ARBITRAGE** qui aura lieu le

LUNDI 2 OCTOBRE 2023 à 18 H 30 à GUERET au Siège du District

- Point sur les effectifs
- Retour sur la réunion de début de saison
- Point sur la journée cohésion
- Courriers divers
- Questions diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION.

COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRE

REUNION DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023

PV N° 1

Présents : Mme LABETOULLE, MM. CHANUDET, LALANDE, PETIT-PIERRE, VILLATTE.

Excusé : M. BERNARD.

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appels du District dans les formes réglementaires dans un délai de 10 jours à compter de la date de notification. Les frais de dossier (75 euros) devront être joints.

* EXAMENS DES DOSSIERS

M. BOUCHERAT Maxence (licence n° 2546070645) : demande de mutation au club de l'US St Fiel.

La Commission donne un avis favorable.

M. MICHEL Christian (licence n° 1132430944) : demande de mutation au club de l'US St Fiel.

La Commission donne un avis favorable.

M. NOVAIS Emilien (licence n° 1119313248) : demande de mutation au club de l'AS Reterre-Fontanières.

La Commission met la décision en délibéré dans l'attente de compléments d'information.

M. POTIER Mehdi (licence n° 2543339971).

Pris note du mail de ce dernier indiquant qu'il veut rester dans son club.

* CLUBS BENEFICIANT D'UN MUTE SUPPLEMENTAIRE

La Commission indique les clubs qui bénéficieront d'un muté supplémentaire en équipe première, à savoir :

- US BETETE-ROCHES
- ES DUN-NAILLAT
- ES MAINSAT-SANNAT
- ES St MAURICE LA SOUTERRAINE

La Présidente : Virginie LABETOULLE.

Le Secrétaire de Séance : Jean-Claude VILLATTE.



COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

REUNION DU MARDI 19 SEPTEMBRE 2023 à 19 heures

PV N° 2

Présents : MM. BETOUX, PARIS, PLANCHAT, RANCIER, ROBERT, VILLATTE.

Excusé : M. BERNARD.

* ADOPTION D'UN PROCES VERBAL

Le procès-verbal n° 1 de la réunion du 18/07/23 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

POINT SUR LES CHAMPIONNATS

* MISE A JOUR DES CALENDRIERS :

DEPARTEMENTAL 4 - POULE A :

- Match MEASNES (1) / BETETE-ROCHES (1) du 10/09/23.

La Commission fixera la rencontre en fonction des résultats des Coupes.

CHAMPIONNAT U18 :

- Match Ste FEYRE (1) / NORD EST CREUSE-ESPOIRS DES COMBRILLES (1) du 23/09/23.

La Commission fixera la rencontre ultérieurement.

COUPES

* COUPE DE LA CREUSE :

49 équipes engagées (+ 5 par rapport à la saison 2022/2023) : AHUN (1) ; AJAIN (1) ; AUBUSSON EF (1) ; AUZANCES (1) ; BELLEGARDE EN MARCHE (1) ; BENEVENT-MARSAC (1) ; BORD St GEORGES (1) ; BOURGANEUF (1) ; BOUSSAC (1) ; BUSSIERE-DUNOISE (1) ; CHAMBON (1) ; CHAMPAGNAT (1) ; CHENERAILLES (1) ; CHENIERS (1) ; CLUGNAT (1) ; LA COURTINE-CROCQ-LA VILLENEUVE (1) ; CREUSE AVENIR 2005 (1) ; DUN-NAILLAT (1) ; EVAUX-BUDELIERE (1) ; FELLETIN (1) ; FLAYAT (1) ; LA FORET DU TEMPLE (1) ; FURSAC (1) ; GOUZON AVENIR (1) ; GRAND-BOURG (1) ; ; ES GUERETOISE (1) ; JARNAGES-PARSAC (1) ; LUSSAT (1) ; MAINSAT-SANNAT (1) ; MAUTES (1) ; MEASNES (1) ; MERINCHAL (1) ; NOUZIER-S-LA CELLETTE (1) ; PEYRABOUT-LA SAUNIERE (1) ; PEYRAT LA NONIERE (1) ; ROYERE DE VASSIVIERE (1) ; SARDENT (1) ; SOUMANS (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1) ; St DIZIER-LEYRENNE (1) ; St FIEL (1) ; St MAURICE ES (1) ; St SEBASTIEN-AZÉRABLES (1) ; St SULPICE LE GUERETOIS (1) ; St SULPICE-St GEORGES (1) ; St VAURY (1) ; Ste FEYRE (1) ; VALLIERE (1).

Equipes ayant refusé l'engagement : BETETE-ROCHES (1) ; CHARRON (1) ; RETERRE-FONTANIERES (1).

* COUPE JEAN BUSSIERE :

27 équipes engagées (+ 3 par rapport à la saison 2022/2023) : AHUN (2) ; AUBUSSON EF (2) ; AUZANCES (2) ; BENEVENT-MARSAC (2) ; BORD St GEORGES (2) ; BOURGANEUF (2) ; BOUSSAC (2) ; CHAMBON (2) ; CHENERAILLES (2) ; DUN-NAILLAT (2) ; EVAUX-BUDELIERE (2) ; FURSAC (2) ; GOUZON AVENIR (2) ; ES GUERETOISE (3) ; JARNAGES-PARSAC (2) ; LUSSAT (2) ; MAINSAT-SANNAT (2) ; MERINCHAL (2) ; NOUZIER-S-LA CELLETTE (2) ; PEYRAT LA NONIERE (2) ; ESM LA SOUTERRAINE (2) ; St AGNANT DE VERSILLAT (2) ; St FIEL (2) ; St SULPICE LE GUERETOIS (2) ; St VAURY (2) ; Ste FEYRE (2) ; VALLIERE (2).

Equipes ayant refusé l'engagement : LA FORET DU TEMPLE (2) ; St DIZIER-LEYRENNE (2).

* COUPE ANDRE LATERAS :

12 équipes engagées (+ 1 par rapport à la saison 2022/2023) : AUBUSSON EF (3) ; AUZANCES (3) ; BENEVENT-MARSAC (3) ; BOURGANEUF (3) ; BOUSSAC (3) ; EVAUX-BUDELIERE (3) ; GOUZON AVENIR (3) ; MERINCHAL (3) ; ESM LA SOUTERRAINE (3) ; St AGNANT DE VERSILLAT (3) ; St SULPICE LE GUERETOIS (3) ; Ste FEYRE (3).



* COUPE DE LA CREUSE FEMININE A 11 :

1 équipe engagée : CHENERAILLES (1).

* COUPE DE LA CREUSE FEMININE A 8 :

15 équipes engagées : AHUN (1) ; BORD St GEORGES (1) ; BOUSSAC (1) ; CHENERAILLES (1) ; CLUGNAT (1) ; EVAUX-BUDELIERE-MAINSAT-SANNAT (1) ; FOOT GENERATION 2000 (1) ; LA FORET DU TEMPLE (1) ; GRAND-BOURG (1) ; LUSSAT-CHAMBON (1) ; MERINCHAL (1) ; SUD EST CREUSE (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1) ; St VAURY (1) ; Ste FEYRE (1).

Tirage du 1^{er} tour de la Coupe de la Creuse :

La Commission décide de faire rentrer tous les clubs de Départemental 3 et 4.

Après tirage au sort entre les équipes de Départemental 2 (Ahun, Ajain, Bord St Georges, Bussière-Dunoise, Chambon, La Courtine-Crocq-La Villeneuve, Felletin, Flayat, Fursac, Mainsat-Sannat, Sardent, St Dizier-Leyrenne et St Vaury), celles de Fursac et St Vaury sont exemptes et rentreront au deuxième tour.

Entrants : CLUGNAT (D4) ; MEASNES (D4) ; PEYRABOUT-LA SAUNIERE (D4) ; ROYERE DE VASSIVIERE (D4) ; SOUMANS (D4) ; BELLEGARDE EN MARCHE (D3) ; CHAMPAGNAT (D3) ; CHENERAILLES (D3) ; CHENIERS (D3) ; CREUSE AVENIR 2005 (D3) ; LA FORET DU TEMPLE (D3) ; GRAND-BOURG (D3) ; LUSSAT (D3) ; MAUTES (D3) ; NOUZIERS-LA CELLETTE (D3) ; St MAURICE ES (D3) ; St SULPICE-St GEORGES (D3) ; AHUN (D2) ; AJAIN (D2) ; BORD St GEORGES (D2) ; BUSSIERE-DUNOISE (D2) ; CHAMBON (D2) ; LA COURTINE-CROCQ-LA VILLENEUVE (D2) ; FELLETIN (D2) ; FLAYAT (D2) ; MAINSAT-SANNAT (D2) ; SARDENT (D2) ; St DIZIER-LEYRENNE (D2).

Le tirage au sort est effectué par MM. PLANCHAT et RANCIER.

Les rencontres auront lieu le DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE 2023 à 15 heures sur le terrain du club premier nommé :

- SOUMANS (D4) / St SULPICE-St GEORGES (D3)
- LA FORET DU TEMPLE (D3) / CHENIERS (D3)
- MAUTES (D3) / BORD St GEORGES (D2)
- PEYRABOUT-LA SAUNIERE (D4) / CHAMPAGNAT (D3)
- CLUGNAT (D4) / BELLEGARDE EN MARCHE (D3)
- St MAURICE ES (D3) / FLAYAT (D2)
- CREUSE AVENIR 2005 (D3) / CHAMBON (D2) **à Genouillac**
- AHUN (D2) / BUSSIERE-DUNOISE (D2)
- ROYERE DE VASSIVIERE (D4) / GRAND-BOURG (D3)
- CHENERAILLES (D3) / SARDENT (D2)
- NOUZIERS-LA CELLETTE (D3) / MAINSAT-SANNAT (D2) **à Nouziers**
- St DIZIER-LEYRENNE (D2) / LA COURTINE-CROCQ-LA VILLENEUVE (D2)
- MEASNES (D4) / FELLETIN (D2)
- LUSSAT (D3) / AJAIN (D2)

Composition des Poules géographiques de la Coupe Jean Bussière :

- **Zone A** : AHUN (2) ; AUBUSSON EF (2) ; BENEVENT-MARSAC (2) ; BOURGANEUF (2) ; DUN-NAILLAT (2) ; FURSAC (2) ; ES GUERETOISE (3) ; NOUZIERS-LA CELLETTE (2) ; ESM LA SOUTERRAINE (2) ; St AGNANT DE VERSILLAT (2) ; St FIEL (2) ; St SULPICE LE GUERETOIS (2) ; St VAURY (2) ; VALLIERE (2).

- **Zone B** : AUZANCES (2) ; BORD St GEORGES (2) ; BOUSSAC (2) ; CHAMBON (2) ; CHENERAILLES (2) ; EVAUX-BUDELIERE (2) ; GOUZON AVENIR (2) ; JARNAGES-PARSAC (2) ; LUSSAT (2) ; MAINSAT-SANNAT (2) ; MERINCHAL (2) ; PEYRAT LA NONIERE (2) ; Ste FEYRE (2).

Calendrier prévisionnel :

Coupe de la Creuse

- **1^{er} tour** : 1^{er} octobre 2023 (28 entrants)
- **2^{ème} tour** : 5 novembre 2023 (14 qualifiés + 6 entrants)
- **3^{ème} tour** : 26 novembre 2023 (10 qualifiés + 8 entrants)
- **8^{èmes} de Finale** : 18 février 2024
- **¼ de Finale** : 21 avril 2024
- **½ Finales** : 26 mai 2024
- **Finale** : 8 juin 2024



Coupe Jean Bussière

- **1^{er} tour** : 5 novembre 2023 (22 entrants)
- **8^{èmes} de Finale** : 18 février 2024 (11 qualifiés + 5 entrants)
- **1/4 de Finale** : 31 mars 2024
- **1/2 Finales** : 12 mai 2024
- **Finale** : 2 juin 2024

Coupe André Latéras

- **1^{er} tour** : 18 février 2024 (8 entrants)
- **1/4 de Finale** : 31 mars 2024 (4 qualifiés + 4 entrants)
- **1/2 Finales** : 12 mai 2024
- **Finale** : 2 juin 2024

Coupe Gilbert Andrivet

- **1^{er} tour** : 5 novembre 2023 (2 entrants)
- **2^{ème} tour** : 17 décembre 2023 (1 qualifié + 31 entrants)
- **8^{èmes} de Finale** : 18 février 2024
- **1/4 de Finale** : 31 mars 2024
- **1/2 Finales** : 12 mai 2024
- **Finale** : 2 juin 2024

Coupe de la Creuse Féminine à 8

- **1^{er} tour** : 18 novembre 2023 (14 entrants)
- **1/4 de Finale** : 9 décembre 2023 (7 qualifiés + 1 entrant)
- **1/2 Finales** : à déterminer
- **Finale** : à déterminer

Prochaine réunion : sur convocation.

Le Président : Jean-Pierre BETOUX.



COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

REUNION DU MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023

PV N° 2

Présents : MM. LAFAYE, MULOT, PARIS, PLANCHAT.

Excusés : MM. APOLLARO, ROBERT.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 75 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et pour les 4 dernières journées de championnats.

* ADOPTION DU DERNIER PV

Le procès-verbal n° 1 de la réunion du 19/07/23 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

* EXAMEN DES RECLAMATIONS

- Match 26197668 VALLIERE (2) / AHUN (2) Départemental 4 - Poule D du 10/09/23.

Réserve d'après-match d'Ahun : « Je soussigné DESLOGES Florian (2544083923) Capitaine de l'ES Ahun, porte des réserves sur la qualification et la participation au match du joueur de Vallière Raphaël JARRIER.

Motif : Ce joueur, non inscrit sur la feuille de match au moment du coup d'envoi, a pris place à la place du numéro 14 (DELARBRE Sylvain) M. DELARBRE non présent au match. »

Recevable en la forme (courrier électronique).

Ahun sera débité de 78 euros (droits de réclamation).

Le club de Vallière a été informé par mail le 12/09/23.

Après étude des pièces au dossier, la Commission constate que le joueur JARRIER Raphaël a effectivement participé à la rencontre, ce qui est confirmé par Vallière, sous l'identité de M. Sylvain DELARBRE, inscrit sur la feuille de match et non présent à la rencontre.

En conséquence, en application de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football, la Commission donne match perdu par pénalité à Vallière (-1 point, 0 but) au profit d'Ahun (3 points, 3 buts).

Vallière débité de 78 euros au profit d'Ahun (remboursement des droits de réclamation).

Par ailleurs, la Commission décide de transmettre le dossier à la Commission de Discipline pour suite à donner.

Le Président :

Michel LAFAYE.

Le Secrétaire de Séance :

Bernard MULOT.



Bordereau hebdomadaire des rencontres

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2023

<u>Régional 1</u>						
ES Guérétoise	/ St Jean d'Angély	(18h00)	-			Samedi
<u>Régional 2</u>						
Isle	/ Gouzon Avenir	(19h00)	-			Samedi
Limoges Lafarge	/ Boussac	(19h00)	-			Samedi
ES Guérétoise	/ Limoges Franco-Portugais		-			
<u>Régional 3</u>						
ESM La Souterraine	/ Bénévent-Marsac	(19h00)	-	Bouyeron - Potier		Samedi
Tulle Foot Corrèze	/ Aubusson EF	(19h00)	-			Samedi
St Sulpice le Guérétois	/ Châteauneuf-Neuvic		-	Bouyeron - Lalande		
<u>Coupe Gambardella - Premier tour</u>						
Ste Feyre	/ Nord Est Creuse-Combrailles		-	Le Cam		Samedi
Le Palais-Sur-Vienne	/ ES Guérétoise		-			Samedi
Feytiat	/ Creuse Pôle Sud		-			Samedi
	/		-			
<u>U16 - Régional 2</u>						
Chamiers-Sanilhac-Coursac	/ Creuse Pôle Sud		-			Samedi
ES Guérétoise	/ Neuvic-St Léon	(13h00)	-	Picaud		Samedi
<u>U15 - Régional 1</u>						
ES Guérétoise	/ Cognac Football		-	Raymond		Samedi
<u>U14 - Ligue</u>						
Feytiat	/ ES Guérétoise		-			Samedi
<u>Féminines - Régional 2</u>						
Montmorillon	/ ES Guérétoise		-			
	/		-			
<u>Départemental 1</u>						
Mérinchal	/ Auzances		-	Mondon R.		
Gouzon Avenir	/ Ste Feyre	(19h00)	-	Loncle		Samedi
Aubusson EF	/ Dun-Naillat		-	Boutmitar		
Bourganeuf	/ ES Guérétoise	(19h00)	-	Faris - Mondon Th.		Samedi
Evaux-Budelière	/ Peyrat la Nonière		-	Diallo		à Evaux
Boussac	/ St Fiel	(19h00)	-	Kocaaga		Samedi
	/		-			
	/		-			
	/		-			
	/		-			
	/		-			



Bordereau hebdomadaire des rencontres

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2023

Départemental 2 - Poule A

Bénévent-Marsac	/	Bourganeuf		-	Belfodil	à Bénévent
ESM La Souterraine	/	Bussière-Dunoise		-	Mutlu	
Ste Feyre	/	St Agnant de Versillat		-	Baures	
St Vaury	/	St Sulpice le Guérétois		-	Villatte	
Sardent	/	St Dizier-Leyrenne		-	Dahalane	
Fursac	/	St Sébastien-Azérables		-	Chassagne	

Départemental 2 - Poule B

Ahun	/	Ajain		-	Soulaimana	
Jarnages-Parsac	/	La Courtine-Crocq-La Villeneuve		-	Chatain	à Jarnages
Mainsat-Sannat	/	Bord St Georges	(19h00)	-	Paris	Samedi à Mainsat
Felletin	/	Chambon		-	Kebli	
Vallière	/	Mérinchal		-	Giron	
Auzances	/	Flayat	(19h00)	-	Loubaud	Samedi
	/			-		

Départemental 3 - Poule A

St Maurice ES	/	ESM La Souterraine		-	Bersoux	
St Vaury	/	St Agnant de Versillat	(13h15)	-	Boana	- Defreneix -

Départemental 3 - Poule B

Nouziers-La Cellette	/	La Forêt du Temple		-	Cholin	à Nouziers
Creuse Avenir 2005	/	Chéniers		-	Renaud	à Moutier-Malcard

Départemental 3 - Poule C

Peyrat la Nonière	/	Evaux-Budelière	(20h00)	-	Zucchelli	- Chanudet - Samedi
Reterre-Fontanières	/	Lussat		-	Sertillage	

Départemental 3 - Poule D

St Sulpice-St Georges	/	Mautes		-	Bosle	à St Sulpice les Champs
Bellegarde en Marche	/	Aubusson EF		-	Gatier	

Départemental 3 - Poule E

Gouzon Avenir	/	Jarnages-Parsac		-	Chirade	
Chénérailles	/	Ste Feyre		-	Siaka	

Départemental 3 - Poule F

Bourganeuf	/	Grand-Bourg		-	Reportée au 05/11/23	
St Sulpice le Guérétois	/	Fursac	(13h15)	-	Pedard	
	/			-		
	/			-		
	/			-		
	/			-		



DESIGNATIONS

OFFICIEL		Date	Heure	Rencontre	Niveau	Poste
Nom	Prénom					
BAURES	Dylan	24/09/23	15H00	Ste Feyre / St Agnant de Versillat	D2	Central
BELFODIL	Khaled	23/09/23	15H00	St Fiel / Bénévent-Dun-Bourganeuf-La Souterraine	U18 Dis.	Central
		24/09/23	15H00	Bénévent-Marsac / Bourganeuf	D2	Central
BERSOUX	Olivier	24/09/23	15H00	St Maurice ES / ESM La Souterraine	D3	Central
BOANA	Saïd	24/09/23	13H15	St Vauray / St Agnant de Versillat	D3	Central
BOSLE	Alain	24/09/23	15H00	St Sulpice-St Georges / Mautès	D3	Central
BOUTMITAR	Houssa	24/09/23	15H00	Aubusson EF / Dun-Naillat	D1	Central
BOUYERON	Fabrice	23/09/23	19H00	ESM La Souterraine / Bénévent-Marsac	R3	AA1
		24/09/24	15H00	St Sulpice le Guérétois / Châteauneuf-Neuvic	R3	AA 1
BUJON	Christophe	24/09/23	13H15	Evau-Budelière / Chénérailles	D4	Central
CHANUDET	Georges	23/09/23	20H00	Peyrat la Nonière / Evau-Budelière	D3	Observateur
CHASSAGNE	David	24/09/23	15H00	Fursac / St Sébastien-Azéables	D2	Central
CHATAIN	Rodolphe	23/09/23	15h30	Foot Génération 2000 / Ambazac-Châteauponsac	U14-U15 F.	Central
		24/09/23	15H00	Jarnages-Parsac / La Courtine-Crocq-La Villeneuve	D2	Central
CHIRADE	Christian	24/09/23	15H00	Gouzon Avenir / Jarnages-Parsac	D3	Central
CHOLIN	Christophe	24/09/23	15H00	Nouziers-La Cellette / La Forêt du Temple	D3	Central
CHRISTY	Cédric	23/09/23	18H00	ES Guérétoise / St Jean d'Angely	R1	Central
COUT	Christophe	23/09/23	19H00	Couzeix-Chartelat / Angoulême Charente	R1	AA 2
		24/09/23	15H00	St Priest / Riberac	R3	Central
DAHALANE	Djamili	23/09/23	13H15	St Fiel / ES Guérétoise	U15 Dis.	Central
		24/09/23	15H00	Sardent / St Dizier-Leyrenne	D2	Central
DEFRENEIX	Guy	24/09/23	13H15	St Vauray / St Agnant de Versillat	D3	Observateur
DIALLO	Alpha Bappa	24/09/23	15H00	Evau-Budelière / Peyrat la Nonière	D1	Central
DURAND	Emma	23/09/23	11H00	ES Guérétoise / Foot Génération 2000	U18 Dis.	Central
FARIS	Abdelkrim	23/09/23	19H00	Bourganeuf / ES Guérétoise	D1	Central
		24/09/23	15H00	St Agnant de Versillat / Bétête-Roches	D4	Central
GALATEAU	Christophe	24/09/23	15H00	Clugnat / Nouziers-La Cellette	D4	Central
GATIER	Didier	24/09/23	15H00	Bellegarde en Marche / Aubusson EF	D3	Central
GIRON	Ludovic	24/09/23	15H00	Vallièrre / Mérinchal	D2	Central
HERRY	Rayan	16/09/23	15H00	FC Charente-Limousine / St Pantaléon	R2	AA 2
KEBLI	René	23/09/23	15H00	Auzances / Nord Est Creuse-Combrailles	U15 Dis.	Central
		24/09/23	15H00	Felletin / Chambon	D2	Central
KOCAAGA	Recep	23/09/23	19H00	Boussac / St Fiel	D1	Central
LE CAM	Suncho	23/09/23	15H00	Ste Feyre / Nord Est Creuse-Combrailles	C. Gambard	Central
LONCLE	Francois	23/09/23	19H00	Gouzon Avenir / Ste Feyre	D1	Central
		24/09/23	15H00	Royère de Vassivière / Ahun	D4	Central



DESIGNATIONS

OFFICIEL		Date	Heure	Rencontre	Niveau	Poste
Nom	Prénom					
LOUBAUD	Christophe	23/09/23	19H00	Auzances / Flayat	D2	Central
MONDON	Romain	24/09/23	15H00	Mérinchal / Auzances	D1	Central
MONDON	Thierry	23/09/23	19H00	Bourganeuf / ES Guérétoise	D1	Observateur
MULHEM	Stéphane	23/09/23	15H00	ESM La Souterraine / Ste Feyre-Foot Acc 23	U15 Dis.	Central
MUTLU	Deniz	24/09/23	15H00	ESM La Souterraine / Bussière-Dunoise	D2	Central
PARIS	Sylvain	23/09/23	19H00	Mainsat-Sannat / Bord St Georges	D2	Central
		24/09/23	15H00	Lussat / Boussac	D4	Central
PEDARD	Laurent	23/09/23	15H00	Nord Est Creuse-Combrailles / Dun-Naillat	U15 Dis.	Central
		24/09/23	13H15	St Sulpice le Guérétois / Fursac	D3	Central
PICAUD	Lucie	23/09/23	13H00	ES Guérétoise / Neuvic-St Léon	U16 R2	Central
POTIER	Mehdi	23/09/23	19H00	ESM La Souterraine / Bénévent-Marsac	R3	AA 2
RAYMOND	Gabriel	23/09/23	15H00	ES Guérétoise / Cognac Football	U15 R1	Central
RENAUD	Aurélien	24/09/23	15H00	Creuse Avenir 2005 / Chéniers	D3	Central
ROUDIER	Clément	23/09/23	19H00	Isle / Gouzon	R2	AA 2
SERTILLANGE	Fabienne	24/09/23	15H00	Reterre-Fontanières / Lussat	D3	Central
SIACA	Saindou	23/09/23	15H00	Creuse Pôle Sud / Foot Génération 2000	U15 Dis.	Central
		24/09/23	15H00	Chénérailles / Ste Feyre	D3	Central
SOULAIMANA	Fayhane	24/09/23	15H00	Ahun / Ajain	D2	Central
VANNIER	Patrice	24/09/23	15H00	Soumans / Bord St Georges	D4	Central
VILLATTE	Jean Claude	23/09/23	15H00	ESM La Souterraine / Ste Feyre-Foot Acc 23	U15 Dis.	Observateur
		24/09/23	15H00	St Vaury / St Sulpice le Guérétois	D2	Central
ZUCHELLI	Florian	24/09/23	20H00	Peyrat la Nonière / Evaux-Budelière	D3	Central

FORMATIONS PREMIERS SECOURS CIVIQUES (PSC 1)

Suite au succès des années précédentes, le **Comité Départemental Olympique et Sportif de la Creuse, en partenariat avec la Protection Civile de la Creuse**, met en place **des formations de premiers secours civiques (PSC 1)**.

Le PSC 1 est la formation de base aux premiers secours en France avec l'apprentissage de :

- la gestion des malaises, alertes, plaies, brûlures, traumatismes, hémorragies, pertes de connaissance, ...
- la réanimation cardio-pulmonaire avec la pose et l'utilisation du défibrillateurs.

Les formations au PSC 1 auront lieu suivant le calendrier suivant :

- samedi 7 octobre 2023 à La Souterraine
- samedi 4 novembre 2023 à Aubusson
- samedi 9 décembre à Guéret
- samedi 13 janvier 2024 à Guéret
- samedi 10 février 2024 à La Souterraine
- samedi 9 mars 2024 à Aubusson
- samedi 13 avril 2023 à Guéret
- samedi 15 juin 2024 à Guéret

Les formations se déroulent de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures.

L'entrée en formation peut se faire **à partir de 14 ans**.

Les formations se déroulent avec un **maximum de 12 candidats** par session (les 12 premiers inscrits) et **6 candidats au minimum**, si ce nombre n'est pas atteint au lundi précédent la formation, elle est reportée.

Le CDOS prend en charge une grande partie des frais pédagogiques puisque, pour les **Bénévoles dans une association affiliée au CDOS**, la formation complète d'une journée ne coûte que **30 euros** sinon la formation est facturée 60 euros.

Modalités pour s'inscrire en cliquant sur [ce LIEN](#).




DISTRICT DE LA CREUSE (23)



Saison 2023 - 2024

DIPLÔMES FÉDÉRAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Responsable École de foot	Guéret	Positionnement 02/10/2023	J1/J2/J3 : 08h30-18h00 J4 : 08h30-12h00
		Semaine 1 du 23 au 26/10/2023	
		Semaine 2 du 04 au 07/12/2023	
		Certification 26/01/2024	
Coach Jeunes	Guéret	Positionnement 16/10/2023	J1/J2 : 08h30-18h00 J3 : 08h30-12h00
		Semaine 1 du 20 au 22/11/2023	
		Semaine 2 du 08 au 10/01/2024	
		Certification 18/03/2024	
Coach Séniors	Guéret	Positionnement 09/10/2023	08h30-18h00
		Semaine 1 du 06 au 07/11/2023	
		Semaine 2 du 19 au 20/12/2023	
		Certification 25/03/2024	





JOURNÉES COMPLÉMENTAIRES DIPLÔMES FÉDÉRAUX (demande d'équivalence)

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Journée complémentaire Responsable École de Foot	Guéret	20/04/2024	08h30-18h00
Journée complémentaire Coach Jeunes	Guéret	04/11/2023	08h30-18h00
Journée complémentaire Coach Jeunes	Guéret	27/04/2024	08h30-18h00
Journée complémentaire Coach Séniors	Guéret	28/10/2023	08h30-18h00

CERTIFICATIONS

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF1	Aubusson	17/10/2023	18h00-22h00
CFF1	Gouzon	26/03/2024	18h00-22h00
CFF2	Gouzon	26/09/2023	18h00-22h00
CFF2	Guéret	03/04/2024	17h00-21h00
CFF3	Sainte Feyre	29/09/2023	18h00-22h00
CFF3	Aubusson	08/03/2024	18h00-22h00





CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U6-U9	Guéret	27/09/2023 et 11/10/2023	09h00-17h00
CFI U6-U9	Guéret	06/03/2024 et 27/03/2024	09h00-17h00
CFI U10-U13	Guéret	04/10/2023 et 18/10/2023	09h00-17h00
CFI U10-U13	Guéret	28/02/2024 et 20/03/2024	09h00-17h00
CFI U14-U19	La Souterraine	20/10/2023 et 03/11/2023	13h00-19h00
CFI U14-U19	Guéret	09/02/2024 et 01/03/2024	13h00-19h00
CFI Séniors	Guéret	07/10/2023 et 21/10/2023	09h00-17h00
CFI Séniors	Guéret	03/02/2024 et 17/02/2024	09h00-17h00

ATTESTATIONS FÉDÉRALES

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Pratique féminine	Gouzon	25/11/2023	08h30-18h00
Futsal	La Souterraine	13/01/2024	08h30-18h00
Accompagnateur d'équipe	Guéret	24/02/2024	08h30-18h00





FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Foot adapté	Guéret	17/04/2024	08h30-18h00



Les inscriptions se font dorénavant 100% en ligne.



Baptiste RIBES
bribes@fna.fff.fr



Florian SICOT
fsicot@foot23.fff.fr
06 79 02 36 45



IR2F Nouvelle-Aquitaine
ir2f@fna.fff.fr



Retrouvez toutes les
informations sur notre site
internet fna.fff.fr





Offre d'emploi - Service civique 2023 - 2024



Espoirs des Combrailles est une école de football creusoise du groupement des clubs de l'A.S. Lussat, de l'E.S. Evaux-Budelière et de la J.S. Chambon-sur-Voueize, regroupant environ 70 enfants de la catégorie U6 à U17.

Nous recherchons un volontaire en service civique âgé **de 18 à 25 ans**, pour une durée de **10 mois ou 8 mois** à raison de **24 heures** par semaine.

Ce poste sera rémunéré **600 euros** par mois.

Le poste sera essentiellement basé à Chambon-sur-Voueize avec des déplacements sur les communes de Budelière, Evaux, ou Lussat

Ses missions :

Missions d'encadrement sportives :

- *Co-animer les actions du programme éducatif fédéral mises en place avec le Responsable de l'école de football sur différentes thématiques telles que le fair-play, l'environnement, la santé, la culture foot et la citoyenneté.*
- *Co-animer avec le Responsable de l'école de football, les actions de promotion dans les établissements scolaires.*
- *Co-animer les stages d'initiation ou de promotion du football féminin.*
- *Participer à l'organisation des plateaux le samedi et des différentes manifestations du groupement.*

Missions administratives ponctuelles :

- *Accompagner le secrétaire dans l'établissement des licences et des rencontres du week-end.*
- *Accompagner le groupement dans ses actions internes et dans les actions événementielles.*
- *Participer à la communication.*

Profil recherché :

- Passionné par le football ;
- Bon sens du relationnel avec les enfants ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Personne devant être à l'écoute des autres, pouvant prendre des initiatives, faisant preuve d'autonomie ;
- Capacité à mettre en place des projets en étant organisé et méthodique ;
- Politesse, ponctualité, rigueur, dynamisme, adaptabilité et implication demandés ;
- Connaissance des outils informatiques et administratifs (utilisation de la messagerie, Word, Powerpoint, Excel...)
- Etre titulaire du permis B.

Procédures de recrutement :

Le dossier de candidature (lettre de motivation et CV) doit être adressé au Responsable de l'école de football Eric Boussageon

Soit par courrier à l'adresse postale suivante : 24 Grande Rue du Puy 23170 Chambon-Sur-Voueize

Soit par mail : eric.boussageon@orange.fr





de l'ESSM



Samedi 07 octobre 2023

À la salle polyvalente de
St Maurice la Souterraine
À 19h00

lots :

**BON D'ACHATS 250€, 150€, 100€, 50€, 30
€, 20€, TV et de nombreux lots à gagner**



5€ le carton, 10€ les 3 cartons, 15€ les 6 cartons
20€ les 8 cartons

*Buvette - sandwiches - crêpes -
gâteaux*

IPNS



UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL
SECTION DEPARTEMENTALE DE LA CREUSE

Déclarée le 4 Mai 1979 sous le N° 03076
 Siège social : DISTRICT de FOOTBALL BP2 23001 GUERET CEDEX



Philippe LALANDE

Président

8 la Bernardière

23 360 LOURDOUEIX ST PIERRE

BULLETIN D'ADHESION 2023 / 2024

A l'attention de tous les arbitres de la Creuse et des sympathisants adhérents de l'**UNAF23**.

Bulletin à retourner à **Philippe LALANDE** – 8 Labernardière – 23360 Lourdoueix St Pierre

Accompagné du montant de la cotisation 2023/2024 **32 €**

Si vous voulez faire un virement, utilisez le RIB ci-dessous

Civilité : Mme Mlle M.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse complète :

Code Postal :

Commune :

Téléphone Fixe :

Portable :

Email :

Né(e) le : / / à :

Situation : Célibataire Marié(e)

Catégorie : Arbitre en activité Ancien arbitre Jeune arbitre Dirigeant

Club d'Appartenance :

Adresse mail du club